

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi
et vendredi de 9h   12h
et de 14h   17h
Mardi, jeudi et samedi
de 9h   12h

02 97 66 82 08
mairie@colpo.fr
www.colpo.fr

 Commune de Colpo

M DIATH QUE

Horaires d'ouverture :

Mardi de 16h30   19h
Mercredi de 10h   12h30
et de 14h30   18h
Samedi de 10h   12h30

02 97 66 33 46
mediatheque@colpo.fr

ETAT CIVIL

Naissances : -

D c s : V ronique TURIAULT, 06/02
Huguette PRADIC, 08/02

Mariages : -



CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal a d lib r  sur les points suivants :

D termination du prix de cession d'un lot   b tir rue de Kerca r et d finition des crit res d'attribution - Bilan des acquisitions et des cessions de l'ann e 2023 - D l gation de service public avec l'UFCV - Annulation de la d lib ration n DC-2023-40 relative   l'exon ration de la taxe d'am nagement des serres de jardin d'une surface inf rieure ou  gale   20 m2 - Modification du taux d'indemn t  de Monsieur le Maire - Attribution d'une subvention   l'association Troph e Job Morvan - Attribution d'une subvention exceptionnelle   l'association «Chercheurs d'images» de Grand-Champ dans le cadre du projet «Curieux de Nature» - Renouvellement de l'adh sion au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement : Ann e 2024 - Renouvellement de l'adh sion   l'Association des maires ruraux du Morbihan : Ann e 2024 - Appel   participation financi re ; Fonds de solidarit  pour le logement : Ann e 2024 - Renouvellement de la cotisation annuelle   la F d ration Europ enne des Cit s Napol oniennes - D m nagement provisoire des services de la mairie de Colpo.

Retrouvez le compte rendu des conseils municipaux sur le site internet de la commune, rubrique « Vie Municipale », ma Mairie / d lib rations



ACTUALIT S

NOUVELLE ADRESSE MAIRIE

Depuis le 4 mars et pendant toute la dur e des travaux (jusqu'en d cembre 2024), la mairie a  t  transf r e **dans le foyer communal**   droite de l' glise.



RADAR DE LA VILLENEUVE

Sur la p riode du 23 septembre 2023 au 3 janvier 2024, le radar de la Ville-neuve a enregistr  7 904 vitesses. De ces enregistrements d coule le constat suivant : la vitesse moyenne est de 42 km/h (la vitesse  tant limit e   50km/h), 85% des v hicules roulent entre 0 et 52 km/h, la vitesse maximale enregistr e est de 90km/h et le pourcentage d'exc s de vitesse est de 19%.



PIEGEAGE DE RAGONDINS

De d but mars   d but avril, une campagne intensive de pi geage des ragon-dins aura lieu sur la commune. Des cages seront dispos es   des endroits strat giques du territoire, veuillez s'il vous pla t ne pas y toucher.

TERRAIN   VENDRE

La commune de Colpo propose   la vente un terrain   b tir, rue de Kerca r. Ce terrain   b tir comprend les parcelles cadastr es section AA n 326 et une partie de la parcelle cadastr e section AA n 180. La surface de ce lot est de 605m . Le prix de vente est fix    110  le m . Pour plus d'informations, contactez la mairie.

NUMERIGOLFE

La médiathèque de Colpo, en collaboration avec Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, organise plusieurs ateliers numériques le **mercredi 3 avril**. Inscription obligatoire, gratuit.

> Atelier Fabrique ta fusée !

4-5 ans / de 10h à 10h45

Découverte du livre Cache-Cache Ville et création de fusée en papier

> Atelier Fabrique ton masque Tanuki et ta fusée !

6-10 ans / de 14h à 16h

Découverte du livre des Tanukies, puis création d'un masque et d'une fusée en papier

 ASSOCIATIONS

JARRET FRITES ATELIER DES TOUT P'TITS

L'atelier des tout P'tits organise le **samedi 9 mars** un repas «Jarret frites» à l'Espace Camerata. Ce repas sera suivi d'une soirée animée. Possibilité de manger sur place ou à emporter. Les bénéfices de cette soirée aideront à faire venir des intervenants du spectacle pour les petits. Tarifs adulte : 13,50€ (kir, jarret frites maison, fromage, far breton) et enfants : 7€ (boisson, jambon frites, far breton). Les repas à emporter seront à récupérer entre 17h et 19h. Réservation dans les commerces de Colpo (Viveco, L'Elisa, Le Cardinal, la boulangerie Derval, la cave à cépage) ou au 06 20 34 03 13. Places limitées !

TROC & PUCES

Dimanche 17 mars, de 8h à 18h, aura lieu le Troc & Puces de Colpo Athlé Plaisir à la salle omnisports ! Entrée : 1,50€ (gratuit -16 ans). Buvette et restauration sur place !

REPAS DANS HEOL

L'association Dans Heol organise un repas le **samedi 30 mars** à partir de 19h à l'Espace Camerata. Au menu : kir, blanquette de dinde/riz, fromage/salade, tarte aux pommes (adulte 14€) et Jus de fruit, blanquette de dinde/riz, éclair au chocolat (enfant 7€). Uniquement sur réservation au 06 11 89 12 78 ou par mail : dansheol56@hotmail.com jusqu'au 20 mars. Nombre de places limité.



TROPHÉE JOB MORVAN

Dimanche 31 mars aura lieu le 30^e Trophée Job Morvan ! Le départ (et l'arrivée) du circuit se fera Rue Abbé Job Le Bayon (Stade Marcel Jezo) en direction de la Rue Perrine Samson puis Kerbernard pour revenir à Rue de Couba par la route de Saint-Jean-Brevelay, soit une boucle de 5,8 km. **Le départ de la course seniors access sera donné à 13h** pour 11 tours de circuit (63,8 km) et **la course seniors juniors partira à 15h15** pour 7 tours de circuit (98,6km). La circulation sera difficile entre 12h et 18h, merci de respecter les déviations ainsi que les règles de sécurité. Restauration et buvette sur place !

 INFORMATIONS DIVERSES

COVOITURAGE

Pour encourager la pratique du covoiturage quotidien sur le territoire, **l'agglomération s'associe à l'application BlaBlaCar Daily** et finance vos trajets ! En effet, pour tout voyage ayant pour origine ou destination l'une des communes de l'agglomération, le conducteur est rémunéré et le passager voyage gratuitement ! Ce soutien financier vise à éviter l'autosolisme et ainsi désengorger la circulation automobile aux heures de plus haute affluence. Pour bénéficier de cette aide, téléchargez l'application BlaBlaCar Daily, inscrivez-vous et proposez ou choisissez un voyage. Chaque conducteur recevra, par passager transporté, 1,50 € pour les 15 premiers km puis 10 centimes par kilomètre supplémentaire. Au-delà de 30 km, il recevra 3 €.



ENQUETE SCOT-AEC

Golfe du Morbihan Vannes agglomération souhaite vous associer dans le cadre de la **révision de ses documents d'aménagement et de développement du territoire**. Première étape d'une vaste démarche de concertation des habitants, des élus et de la société civile organisée, **ce questionnaire est destiné à récolter votre perception du territoire et à mieux connaître vos besoins et vos préoccupations**. D'autres formats de participation vous seront proposés tout au long de l'élaboration de ces documents structurants. <https://fr.surveymonkey.com/r/gmvapopulation>

PERMANENCES
ASSISTANTE SOCIALE

La prochaine permanence aura lieu le **vendredi 22 mars de 9h30 à 12h30**.

Elle vous recevra uniquement sur rendez-vous au **02 97 69 52 00**